



Extrait du Réseau National de Lutte Contre les Discriminations à l'Ecole

<http://reseau-lcd-ecole.ens-lyon.fr/spip.php?article40>

# **École obligatoire : scolarisation des enfants Roms roumains et bulgares à Bobigny 93 Ecole élémentaire Marie Curie dont Véronique Decker est la directrice**

Date de mise en ligne : mardi 1er octobre 2013

- Ressources - Outils, actions, formations, expériences -

---

Copyright © Réseau National de Lutte Contre les Discriminations à l'Ecole -

Tous droits réservés

---

## extrait de la Chaine Dailymotion du ministère de l'Égalité des territoires et du Logement (METL)

[École obligatoire : scolarisation des enfants...](#) par [territoiresgouv](#)

## texte de présentation de la vidéo

Nombre de familles Roms s'attachent à faire en sorte que leurs enfants puisse être scolarisés et maintenir ainsi un pont culturel entre leur communauté et « le reste du monde ». Pourtant, la vie itinérante, le démantèlement régulier des campements et le rejet dont sont objet les communautés sont un lourd handicap dans leur parcours d'intégration. L'école de la République permet de maintenir ou de créer ce lien social et certaines familles l'ont bien compris.

Avec Véronique Decker directrice de l'école Marie Curie à Bobigny (93) qui est aussi membre de l'association Défense des Enfants International, nous parcourons trois camps à la rencontres des enfants Bulgares et Roumains scolarisé dans son établissement.

Denise, Stivan, Simona, Manuel, David, Samuel, Manuela, Salomon et Sofia témoignent leur joie et leur fierté d'apprendre.

Elle nous rappelle la loi et les principes fondateurs de l'école républicaines : l'école est obligatoire pour tous les enfants français et étrangers âgés de 6 à 16 ans vivant sur le territoire. Elle parle du racisme envers ce peuple et la solution européenne à trouver à cette question.

Suite à la circulaire du ministère de l'Éducation relative à la scolarisation et scolarité des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs. Les communes sont obligé d'inscrire les enfants de 6 à 16 ans même si les parents ne peuvent justifier d'un titre de propriété nationale du 2 octobre 2012

### ► [Circulaire du ministère de l'Éducation nationale du 2/10/2012](#)

Il s'agit de montrer des initiatives mises en place par des associations ou des collectivités locales et qui vont dans le sens de l'intégration et à l'encontre des idées reçues en matière d'intégration des populations Roms présentes sur le territoire français. Il s'agit de mettre en lumière que dans leur très grande majorité les Roms sont en demande d'intégration et de sédentarisation, et que des solutions existent et sont à l'oeuvre partout en France.

Reportage projeté jeudi 7 mars 2013 à Paris lors du 18ème atelier. DIHAL (Délégation interministérielle pour l'hébergement et l'accès au logement des personnes sans-abri ou mal logées) intitulé : Roms, tziganes, gens du voyage : problématique de l'itinérance

Réalisation montage : Jérôme Couroucé